



Stéphane REGNIER
Pdt RCA Consulting

Lettre ouverte à :

Monsieur Lionel CANESI
Pdt du Conseil Supérieur de l'Ordre
Des experts-comptables

Lège Cap-Ferret, le 3 décembre 2020

Monsieur Le Président,

Veillez tout d'abord recevoir mes félicitations pour votre élection au Conseil Supérieur de l'Ordre, preuve s'il en fallait, de votre communication dynamique.

Présent depuis 25 ans au service des experts-comptables en tant que consultant et éditeur sous les enseignes RCA puis RCA Consulting, je me permets cette lettre ouverte en forme de « coup de gueule ».

Vous le savez, cette année 2020 a fait exploser l'agenda de toutes vos consoeurs et de tous vos confrères pour aider à la survie de leurs clients entrepreneurs.

Ce rôle a été très généralement plutôt bien assumé, préservant au maximum la trésorerie des TPE/PME.

Mais le premier confinement, décrété en pleine période fiscale, a fait dérapier les délais des cabinets d'un à deux mois, retard difficilement rattrapé à la fin de l'été, voire à fin septembre.

Le second en remet une couche, mettant à nouveau en tension la Profession comme jamais.

Un troisième confinement n'est pas exclu à l'entrée de la période fiscale prochaine.

Et l'on sait que 2021 est l'année de tous les dangers, tant un nombre élevé de faillites est redouté... voire probable.

Cette crise - aux allures étranges - ne fait que révéler des lacunes intrinsèques à la Profession :

- Sur-polarisation des experts-comptables sur les outils de production au détriment des méthodes d'optimisation de l'organisation productive, à base de management des RH ;
- Empathie insuffisante pour s'approprier les vrais besoins des chefs d'entreprises et créer des offres adaptées (trésorerie, pilotage de gestion, services et conseils opérationnels).

Les obligations légales, fonds de commerce de la Profession, sont devenus un « boulet » qui empêche votre Profession de progresser. Elles sont probablement la « cause racine » de ses soucis.

Ces lacunes, qui touchent probablement plus de 90% des cabinets français, ont de lourdes conséquences :

- Déficit d'attractivité, turn-over et pénurie de collaborateurs
- Insatisfaction croissante des chefs d'entreprises
- Baisse des honoraires moyens
- Confiscation de la valeur au profit des prestataires technologiques
- Baisse tendancielle de la productivité et de la rentabilité des cabinets
- Burn-out et problèmes de santé croissants des experts-comptables.

Au regard de ces phénomènes, 2020 aura été une année perdue, et les petits cabinets (les plus nombreux) sont, d'après nos constats de terrain, les plus durement touchés. Beaucoup risquent de disparaître...

En effet, les dirigeants de cabinet sont allés à l'essentiel, sans régler vraiment aucun des problèmes évoqués plus haut car la digitalisation est un outil, mais pas une fin en soi :

Ils ont privilégié les urgences :

- Dématérialisation à outrance pour gérer la captation distante des pièces et informations clients ;
- Outils de visioconférence pour fonctionner en télé-travail ;
- Facturation (plus ou moins) de l'appui Covid-19 de phase 1 à savoir « préserver la trésorerie » des entreprises pour optimiser leur période de survie.

Ce dernier point permettra probablement de compenser en 2020 les premières pertes d'honoraires (dossiers perdus, créances impayées, négociation sur les honoraires, demandes de report...).

Mais l'urgence continue de prendre le pas sur l'importance, ce qui est préoccupant.

Pour notre part, nous tentons depuis des années d'apporter des solutions (outils et méthodes) mais le manque d'appui de la mandature précédente (qui nous a même fait disparaître de la liste des éditeurs de la Profession au précédent Congrès de Paris !) fait que notre discours n'est pas audible.

Les cabinets continuent de rêver aux « outils magiques » qui vont régler tous leurs problèmes alors qu'il faut maintenant mettre de la méthode, du management, de la créativité, de la sensibilité et de l'intelligence pour aider la Profession à retrouver une meilleure image de marque et un rôle affirmé pour le futur.

Monsieur Le Président, pour tout vous dire, il y a trop d'entre-soi dans l'écosystème des cabinets, il y a également trop d'autosatisfaction voire de suffisance parfois aussi.

Nos nombreux entretiens avec des chefs d'entreprises nous le prouvent quotidiennement, ce qui m'attriste pour mes amis experts-comptables, que je compte par dizaines !

Les cabinets restent encore au centre du jeu, partenaires conseil n°1 des entreprises, mais pour combien de temps ?

Le passage possible en comptabilité de trésorerie comme standard, les outils de robotisation, la facturation électronique, les prélèvements à la source, l'IA... pourraient bien faire tomber un pan très significatif du CA de la Profession à relativement court terme.

Et le CA conseil qui ne décolle jamais... C'est un véritable challenge qui vous attend !

J'ai trop entendu parler, ces dernières années, de cyber-sécurité, de RSE, de big data ou d'Intelligence Artificielle...

... alors que les données bancaires, captées depuis des lustres par les cabinets, ne sont même pas exploitées au profit des clients pour leur offrir un système de pilotage de gestion digne de ce nom !

Retombons sur terre. Le sujet de la trésorerie est devenu majeur, et le restera pour des années.

Pourtant, plus de 95% des cabinets n'ont aucune action sur ce sujet et aucune culture pour y aller. Nous en parlons pourtant depuis huit ans !

Quant aux bras...

Les bases de données clients des cabinets d'expertise comptable regorgent d'informations qui pourraient être mieux valorisées pour détecter des problèmes puis offrir des prestations...

...sans attendre le fantasmatique « datalake » !

Le sujet de l'organisation est également majeur afin de compenser le manque de collaborateurs et libérer du temps pour de nouveaux services et conseils qui sont l'avenir de votre Profession et qui forment l'attente forte de vos clients.

N'oublions pas l'épisode de la Loi Pacte qui a durement touché les commissaires aux comptes, faute d'anticipation.

Tout peut arriver également dans la profession des experts-comptables...

RCA Consulting, par ma voix, a souvent proposé aux précédents Présidents de l'Ordre de contribuer à aider votre Profession sur ces sujets : en vain...

Faut-il seulement être expert-comptable pour avoir des idées ? Ne serait-il pas grand temps de fertiliser les idées de la Profession avec celles d'autres mondes professionnels ?

Le manque d'ouverture passé sera-t-il la règle également sous votre mandature ?

Je suis à votre disposition pour un entretien et vous souhaite une belle réussite pour ces quelques années de leadership qui seront déterminantes pour l'avenir de vos consoeurs et de vos confrères.

Je ne doute pas que vous travaillerez pour laisser la plus belle trace possible !

Veillez agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

